



Conseil Cris-Québec sur la foresterie  
*Cree-Québec Forestry Board*



## Plan d'action de développement durable 2015-2020

PROLONGATION 2021-2022

## Prolongation 2021-2022 Plan d'action de développement durable

### Contexte

En vertu du décret 512-2021, publié le 21 avril 2021 dans la Gazette officielle du Québec, le Conseil Cris-Québec sur la foresterie (CCQF) présente son Plan d'action de développement durable (PADD) transitoire pour 2021-2022. Celui-ci constitue une continuité des actions mises en œuvre dans le précédent PADD 2015-2020.

Pour ce PADD transitoire 2021-2022, le CCQF poursuit sa contribution à la Stratégie gouvernementale de développement durable par le biais de six actions choisies, dont les quatre premières contribuent spécifiquement aux priorités gouvernementales établies pour la période 2021-2022.

1. Valider où sont situés les sites de récupération d'équipement électronique et de résidus dangereux et en informer les employés
2. Faire l'acquisition d'ordinateurs portables certifiés écoresponsables pour tous nos employés en télétravail.
3. Acquérir les outils technologiques pour favoriser une méthode de travail d'équipe à distance. Développer de nouvelles procédures pour la tenue des réunions officielles du Conseil à distance.
4. Poursuivre la mise en œuvre du cadre de suivi du régime forestier adapté auquel ont été intégrés les trois pôles du développement durable.
5. Participer au projet d'évaluation de la qualité des habitats fauniques sur le territoire du régime forestier adapté.
6. Poursuivre l'analyse de la participation des Cris aux diverses consultations forestières, notamment la nouvelle étape de préconsultation des PAFIO 2023-2028 qui se déroulera en 2021-2022.

### Le développement durable au cœur du mandat du Conseil depuis sa création

Le mandat du Conseil s'inscrit depuis sa création dans le cadre d'une entente entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie qui s'applique d'une manière qui doit permettre une intégration accrue des préoccupations de développement durable.

L'application des principes de développement durable est indissociable des activités du Conseil. La conciliation entre la protection de l'environnement, le respect des valeurs sociales et le développement économique est au cœur même de sa mission. Le Conseil poursuivra son engagement en ce sens pour la période 2021-2022.

Le plan du CCQF s'articule autour de tableaux qui reprennent les orientations et objectifs de la stratégie gouvernementale retenus et pour chacun, les objectifs, actions, indicateurs et cibles que l'organisme se fixe pour y arriver.

Les parties signataires de l'Entente ont convenu que le régime forestier applicable au territoire devra évoluer de façon à ce qu'il réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Annuellement, le Conseil continuera de rapporter sur la mise en œuvre de son PADD en consacrant une rubrique de son rapport annuel à ses réalisations.



**Orientation gouvernementale 1 :**

**Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique**

<b>Objectif gouvernemental 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsable dans l'administration publique</b>			
<b>Objectif du CCQF</b>	<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles</b>
➤ Mettre en œuvre des pratiques et des activités écoresponsables en accord avec le cadre de gestion environnementale de l'organisation	➤ Valider où sont situés les sites de récupération d'équipement électronique et de résidus dangereux et en informer les employés.	➤ % des employés qui connaissent les pratiques privilégiées et utilisent les lieux appropriés pour disposer des résidus dangereux.	➤ 100 %
	➤ Faire l'acquisition d'ordinateurs portables certifiés écoresponsables pour tous nos employés en télétravail.	➤ Nombre d'employés ayant accès à un ordinateur portable neuf certifié écoresponsable	➤ 100 %
	➤ Acquérir les outils technologiques pour favoriser une méthode de travail d'équipe à distance. ➤ Développer et favoriser de nouvelles procédures pour la tenue des réunions officielles du conseil à distance.	➤ Les outils et procédures sont utilisés à la fois pour le télétravail quotidien des employés, mais également pour la tenue des rencontres officielles du Conseil.	➤ 100 %
<b>Objectif gouvernemental 1.2 : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics</b>			
<b>Objectif du CCQF</b>	<b>Actions</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles</b>
➤ À l'échelle de l'organisation, poursuivre les efforts pour inclure les principes de développement durable (DD)	➤ Poursuivre la mise en œuvre du cadre de suivi du régime forestier adapté auquel ont été intégrés les trois pôles du développement durable.	➤ Rapport d'avancement des priorités de suivi établies annuellement.	➤ À chaque rencontre du Conseil



**Orientation gouvernementale 3 :**

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité.

**Objectif gouvernemental 3.2 :** Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société

Objectif du CCQF	Actions	Indicateurs	Cibles
➤ Faire la promotion des meilleures pratiques sur le territoire de l'Entente pour favoriser le mode de vie traditionnel des Cris, basé sur la chasse, la pêche et le piégeage	➤ Participer au projet d'évaluation de la qualité des habitats fauniques sur le territoire du régime forestier adapté.	➤ Rapport d'avancement du projet	➤ Au moins deux fois par année



**Orientation gouvernementale 6 :**

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

**Objectif gouvernemental 6.3 :** Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités

Objectif du CCQF	Action	Indicateur	Cible
➤ Soutenir la participation publique des usagers cris sur le territoire de l'Entente	➤ Poursuivre l'analyse de la participation des Cris aux diverses consultations forestières, notamment la nouvelle étape de préconsultation des PAFIO 2023-2028 qui se déroulera en 2021-2022.	➤ Obtenir les commentaires des parties et faire rapport au Conseil sur le nouveau processus.	➤ Rapport d'évaluation produit pour le 31 mars 2022